



TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parc éolien de La Ferrière et Plémet	Le projet éolien de Péhart prend place visuellement en limite du parc de La Ferrière et Plémet, en partie en avant de celui-ci. Les éoliennes (projetées et existantes) sont partiellement tronquées par le relief ce qui gêne la lisibilité de l'ensemble et crée une certaine confusion visuelle.	Effet d'étalement sur l'horizon Effet de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 175	Dans ce paysage où le motif éolien est coutumier et où l'observateur est en mouvement rapide, la visibilité du projet ne modifie pas l'appréciation générale du paysage traversé. En revanche, le manque de lisibilité de l'implantation peut localement créer un point d'appel perturbateur pour l'utilisateur.	Faible modification du paysage traversé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception des structures paysagères et secteurs panoramiques	Vallée du Ninian	Le projet est partiellement tronqué par le versant arboré de la vallée du Ninian qui prend place face à l'observateur. La hauteur apparente des parties visibles des éoliennes est inférieure à celle du dénivelé de la vallée. L'orientation de l'implantation perçue ne suit pas celle de la vallée.	Faible modification de la perception des structures paysagères	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

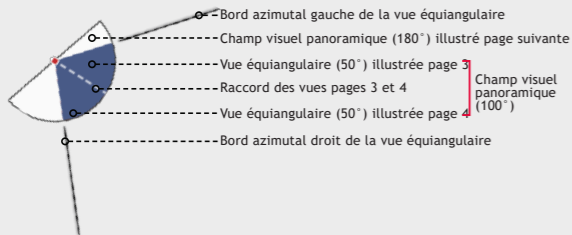


Informations du projet éolien

- Nombre d'éoliennes : 4
- Hauteur totale maximale : 165m
- Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur
- Éolienne la plus proche : E1 (17023m)
- Éolienne la plus éloignée : E4 (18096m)

Légende

> Cône de vue



> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien en recours
- Projet éolien de Péhart

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1° - 0,5°
- Angle apparent | 0,5° - 1,0°
- Angle apparent | 1,0° - 5,0°
- Angle apparent | 5,0° - 180° (angle maxi-)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

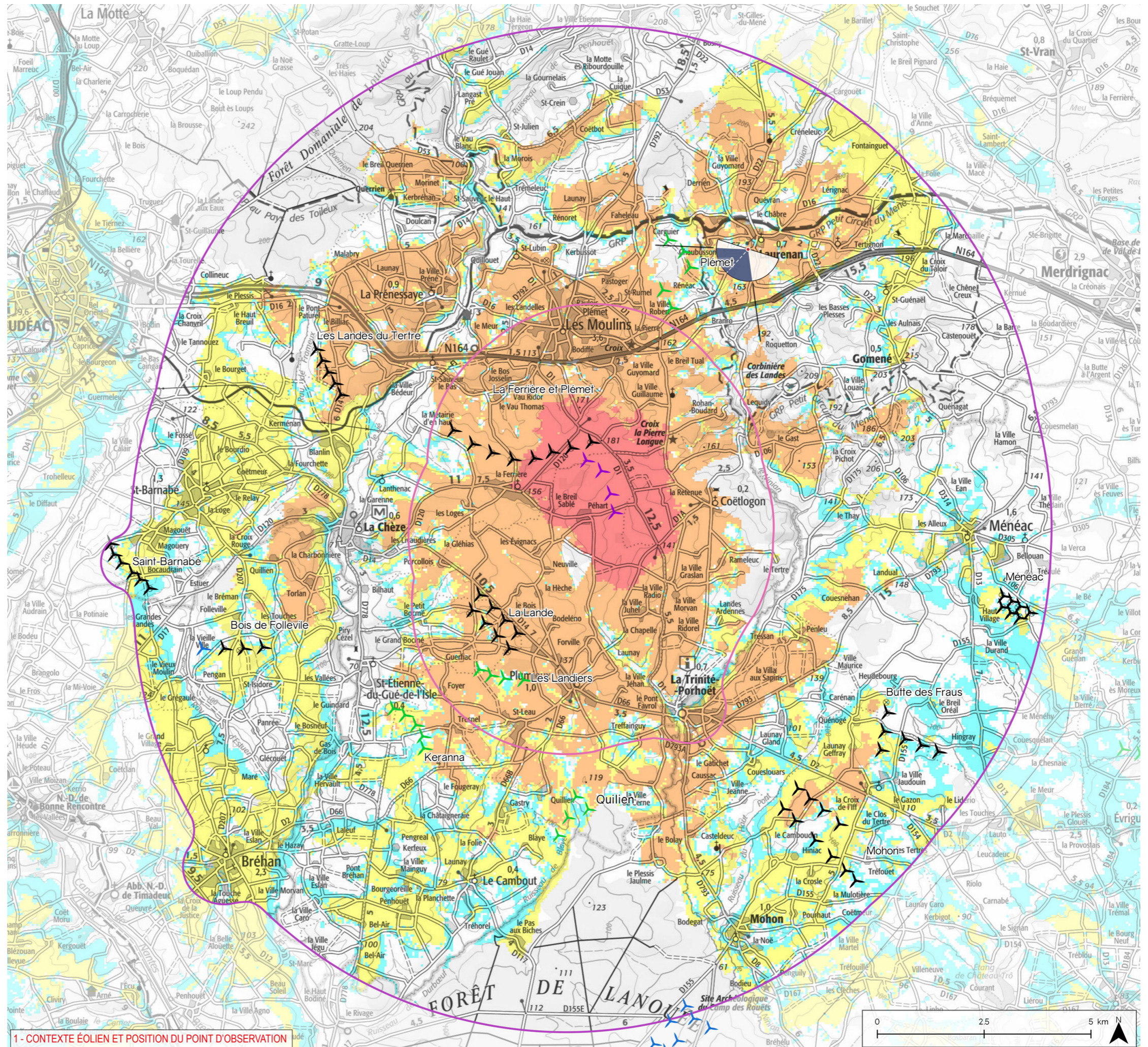
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

> Aires d'études

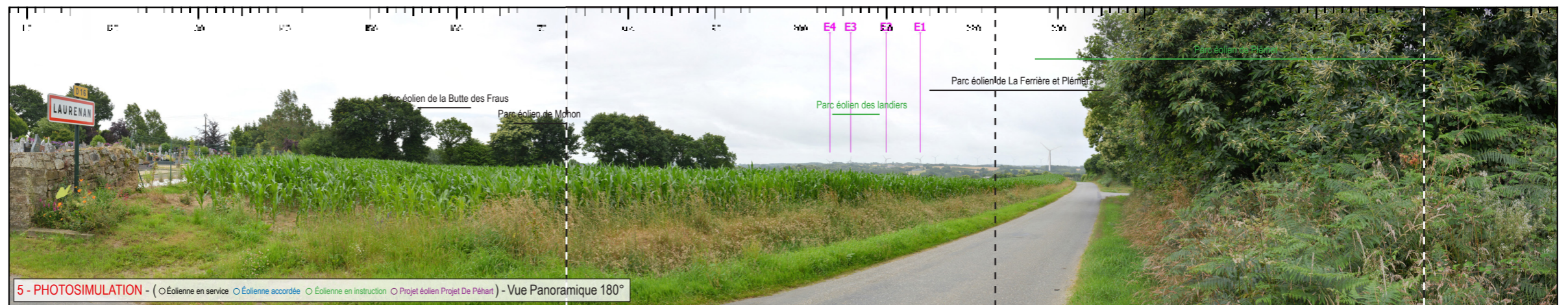
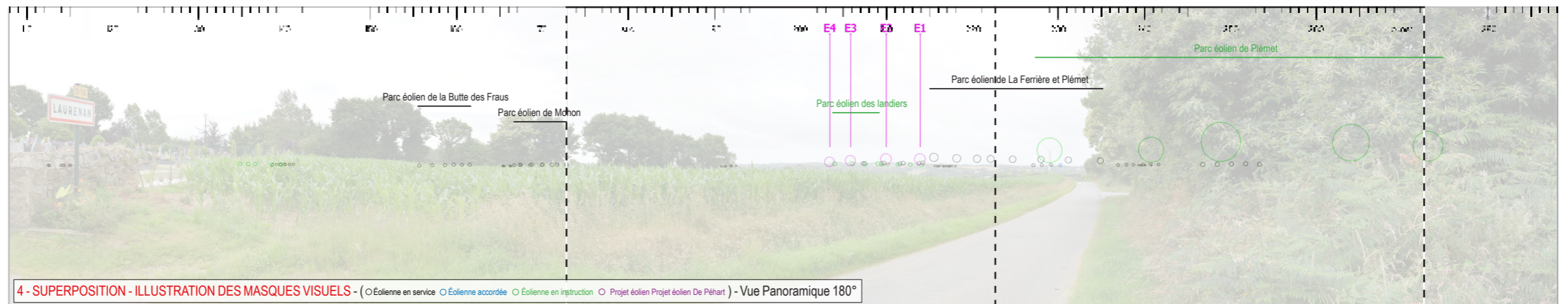
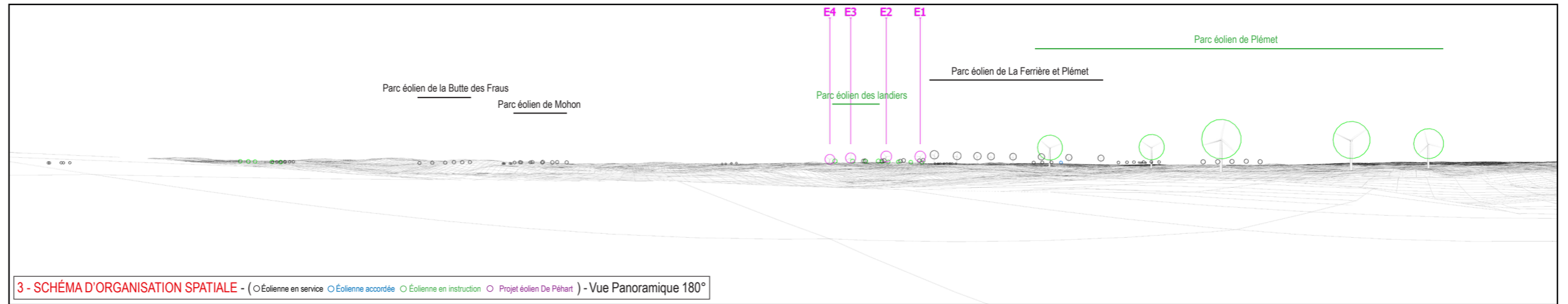
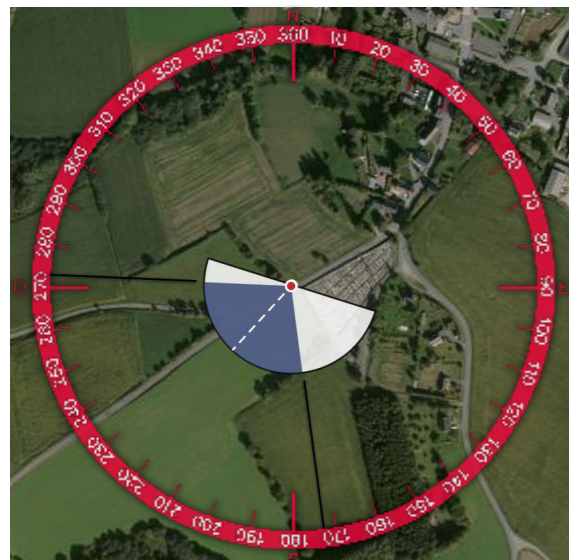
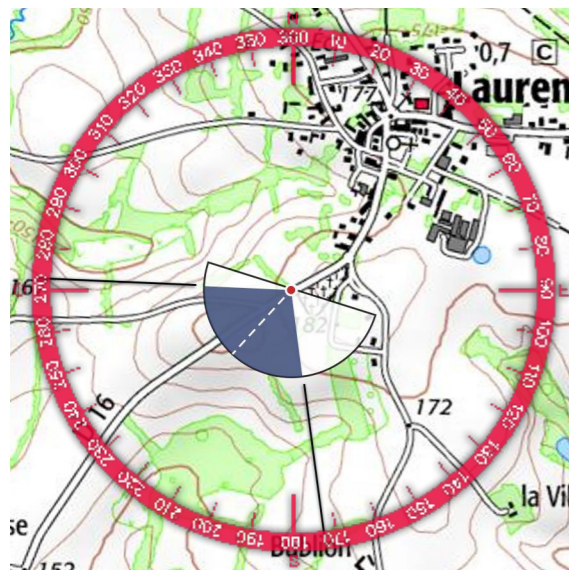
- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate





**Informations photographie**

Identifiant : 20  
 Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 288885, 6802847, 176,4  
 Date et heure de prise de vue : 11/07/2016 08:35  
 Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm  
 Appareil Photo Numérique : NIKON D5000  
 Assemblage panoramique : Cyclindrique  
 Hauteur de prise de vue : 1,6 m







6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE





TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
				Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parc éolien de La Ferrière et Plémet	Le projet éolien de Péhart prend place dans le prolongement (vers la gauche) du parc de La Ferrière et Plémet avec une cohérence visuelle dans l'implantation (hauteur apparente, inter-distance et orientation).	Effet mesuré d'étalement sur l'horizon	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 16	En raison de la continuité visuelle entre le parc éolien de La Ferrière et Plémet et le projet éolien de Péhart, l'appréciation du paysage traversé est à peine modifiée.	Modification très faible du paysage traversé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg	Sortie Sud de Laurenan	En raison de la continuité visuelle entre le parc éolien de La Ferrière et Plémet et le projet éolien de Péhart, l'appréciation du paysage perçu à la sortie du bourg est à peine modifiée.	Modification très faible du paysage perçu	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort



## 5.5.2 Tableau récapitulatif de l'analyse des photomontages

Numéro du point de vue	Nom du photomontage	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	VISIBILITÉ ou COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT ou CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG
<b>A I R E I N T E R M É D I A I R E</b>						
10	Panorama en limite de la forêt de Loudéac sur la RD 53	PE de La Ferrière et Plémet			Vallée du Lié	
11	Vue depuis un lotissement récent au nord-est de la Prenessaye	PE de La Ferrière et Plémet			Vallée du Lié	Frange nord-est de la Prenessaye
12	Panorama sur la vallée du Lié et plusieurs projets éoliens	PE de La Ferrière et Plémet	RD 16		Vallée du Lié	
13	Vue depuis le franchissement de la RN 164 par la RD 16		RN 164			
14	Vue depuis la place de l'église de St-Barnabé	PE de La Ferrière et Plémet				Bourg de St-Barnabé
15	Panorama sur la vallée du Lié avec St-Étienne-du-Gué de l'Isle blotti au pied du coteau	PE de La Ferrière et Plémet et de la Lande		Église de St-Étienne-du-Gué-de-l'Isle (Inscrite MH)	Vallée du Lié	Silhouette de St-Étienne-du-Gué-de-l'Isle
16	Vue ouverte depuis la croix de chemin à Bréhan	PE de La Ferrière et Plémet et de la Lande		Croix de chemin à Bréhan (Inscrite MH)		
17	Vue depuis un lotissement récent au nord-est du Cambout	PE de La Ferrière et Plémet et de la Lande				Frange nord-est du Cambout
18	Vue depuis des lotissements au nord du bourg de Mohon	PE de La Ferrière et Plémet				Frange nord de Mohon
19	Vue sur la vallée du Ninian depuis la RD 175	PE de La Ferrière et Plémet	RD 175		Vallée du Ninian	
20	Panorama depuis la sortie sud-ouest de Laurenan	PE de La Ferrière et Plémet	RD 16			Sortie sud de Laurenan

Valeur de l'impact	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
--------------------	-----	-------------	--------	--------	------	-----------

Tableau 93 : Impacts paysagers par photomontage de l'aire d'étude intermédiaire



### 5.5.3 Conclusion des impacts paysagers de l'aire intermédiaire

#### Inter-visibilité avec un autre parc éolien

Les photomontages réalisés au sein de l'aire d'étude intermédiaire montrent un paysage où le motif éolien est régulier avec, sur chaque planche, un ou plusieurs parcs éoliens visibles à l'état existant. Ainsi, lorsque le projet est visible, il ne crée pas une modification sensible de l'appréciation du paysage. En revanche, il participe à un renforcement de la prégnance globale du motif éolien sur le territoire et, selon les cas, à un effet d'étalement sur l'horizon (photomontages n° 14, 15, 16 et 20).

De plus, selon l'emplacement de l'observateur, le projet altère la lisibilité des parcs éoliens existants et notamment celui de La Ferrière et Plémet, dont les éoliennes se chevauchent partiellement avec celles projetées (photomontages n° 11, 12 et 19). Toutefois, au sein de l'aire d'étude intermédiaire, les impacts du projet demeurent relativement mesurés.

#### Perception depuis les axes de communication

Du fait du relief ondulant et de la végétation qui borde régulièrement les voies, les sensibilités pressenties dans l'état initial depuis les principaux axes de communication sont relativement faibles. Cela est confirmé par la carte de visibilité théorique du projet qui exclut de nombreux secteurs ainsi que par les photomontages réalisés.

En effet, bien que localement visible, le projet ne constitue pas un point d'appel visuel pour l'observateur en mouvement sur ces séquences de déplacement et la prégnance réelle du projet est qualifiée de faible, voire très faible (photomontages n° 12, 13, 19 et 20).

#### Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé

L'aire d'étude intermédiaire compte 6 monuments historiques et 1 site protégé. L'analyse réalisée dans l'état initial a identifiée des sensibilités vis-à-vis du projet éolien pour seulement 2 monuments historiques, qui ont fait l'objet de photomontage, à savoir :

- > la croix de chemin de la Ville Eslan à Bréhan : photomontage 15
- > l'église de Saint-Étienne-du-Gué-de-l'Isle : photomontage 16

Ces deux photomontages confirment, respectivement, une visibilité et une covisibilité avec le projet de Péhart. Il s'agit d'un phénomène déjà existant aujourd'hui où l'impact paysager supplémentaire du projet est qualifié de faible.

Ainsi, le projet ne crée pas d'impact significatif lié à une modification de l'écrin paysager ou de la perception de l'édifice au sein de l'aire d'étude intermédiaire.

#### Perception des structures paysagères et secteurs panoramiques

Le relief de l'aire d'étude intermédiaire s'organise autour des vallées du Lié et du Ninian qui dessinent un espace bosselé - aux innombrables creux et bosses - entaillé par les sillons continus des deux vallées.

Plusieurs photomontages (n° 10, 11, 12, 15 et 19) ont été réalisés afin d'évaluer le rapport d'échelle entre les vallées et le projet éolien. L'analyse des simulations montre un projet à l'échelle du paysage, sans effet d'écrasement, qui s'inscrit de manière cohérente dans le paysage bocager, sans constituer un nouveau point d'appel perturbateur pour l'observateur.

#### Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg

Malgré la densité du couvert végétal au sein de l'aire d'étude intermédiaire, des sensibilités ont été repérées au stade de l'état initial et, après analyse de la carte de visibilité théorique du projet, ont fait l'objet des photomontages suivants :

- > Franges nord-est de la Prénessaye : photomontage 11
- > Bourg de St-Barnabé : photomontage 14
- > Silhouette du bourg de Saint-Étienne-du-Gué-de-l'Isle : photomontage 15
- > Frange nord-est du Cambout : photomontage 17
- > Frange nord de Mohon : photomontage 18
- > Sortie sud de Laurenan : photomontage 20

Seul le photomontage réalisé depuis le bourg de Saint-Barnabé conclut à un impact jugé modéré en raison du renforcement du motif éolien généré par le projet. L'analyse des autres planches démontrent que, du fait de l'éloignement, de la densité du bâti en centre-bourg, de la végétation et du relief ainsi que du contexte éolien existant, l'impact du projet est relativement faible sur la modification du paysage quotidien.



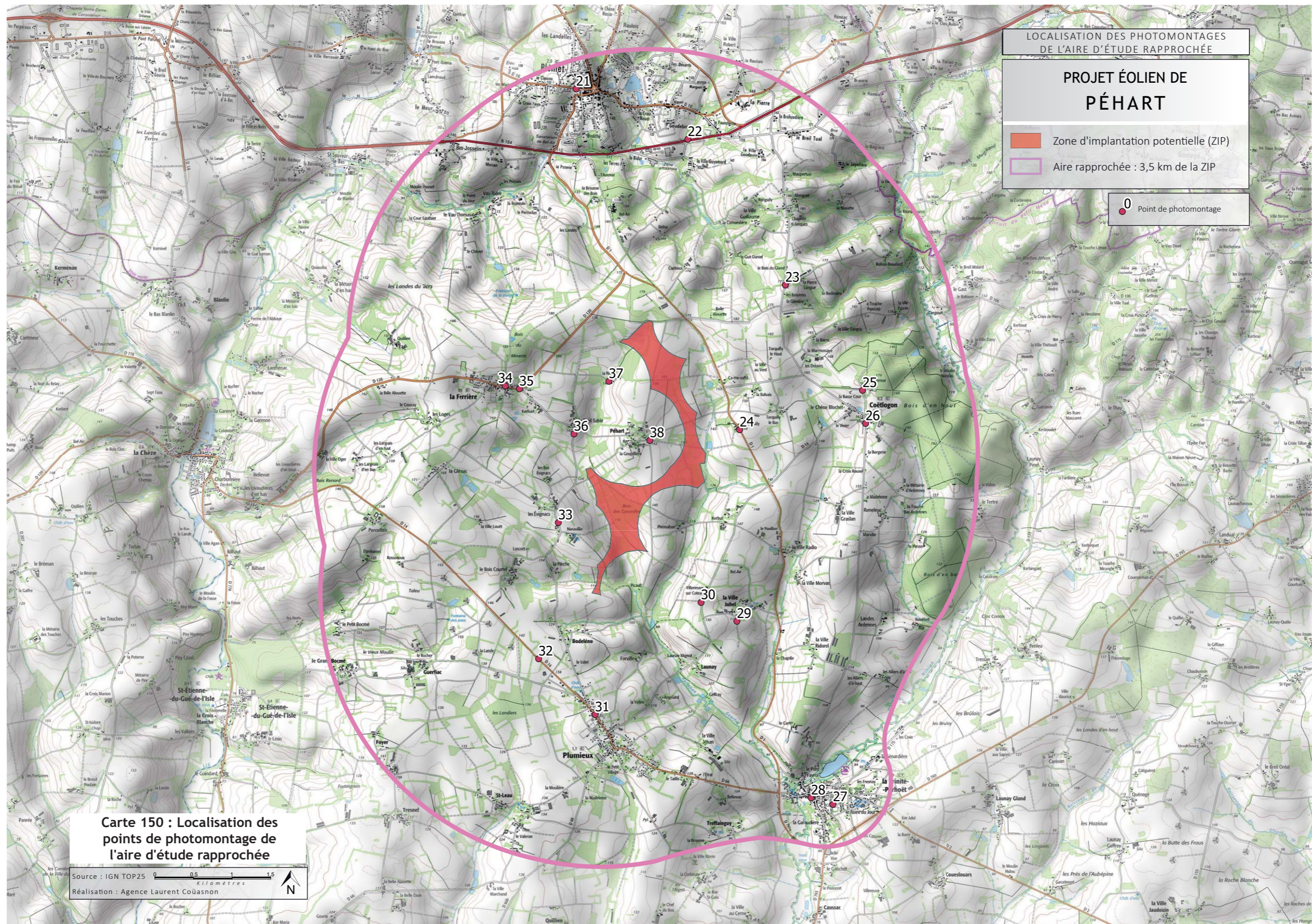
## 5.6 Impacts paysagers depuis l'aire d'étude rapprochée

### 5.6.1 Carnet de photomontages commentés de l'aire d'étude rapprochée (évaluation de l'impact paysager par planche)

Photo 149 : Extrait d'un photomontage de l'aire d'étude rapprochée - Vue ouverte depuis la RD 14 (photomontage n° 32)







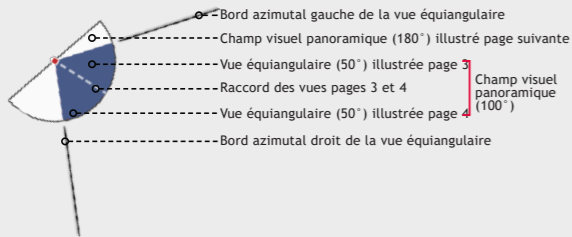


## Informations du projet éolien

- Nombre d'éoliennes : 4
- Hauteur totale maximale : 165m
- Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur
- Éolienne la plus proche : E1 (17023m)
- Éolienne la plus éloignée : E4 (18096m)

## Légende

### > Cône de vue



### > Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien en recours
- Projet éolien de Péhart

### > Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1° - 0,5°
- Angle apparent | 0,5° - 1,0°
- Angle apparent | 1,0° - 5,0°
- Angle apparent | 5,0° - 180° (angle maxi-)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.0

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

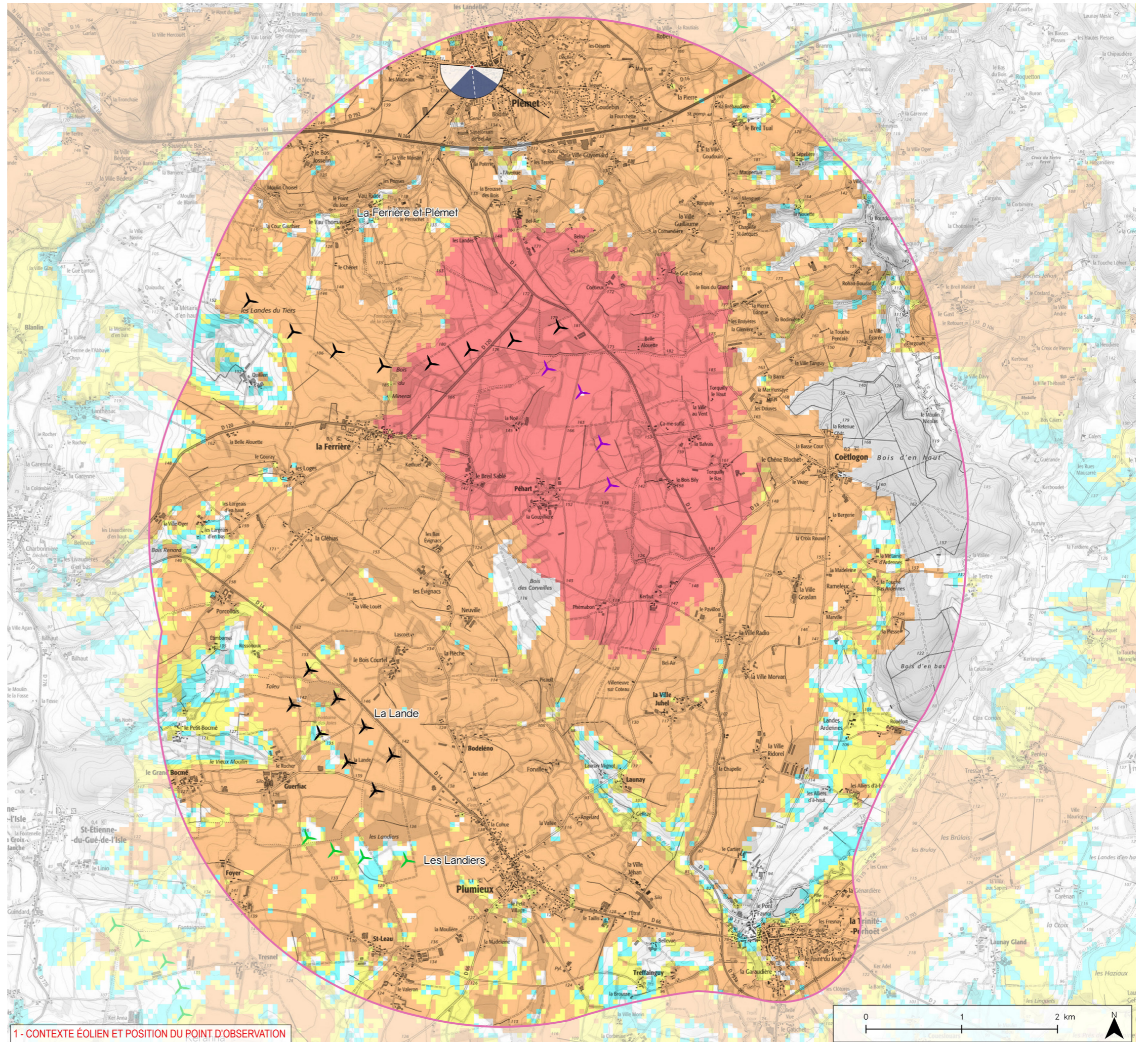
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

### > Aires d'études

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate

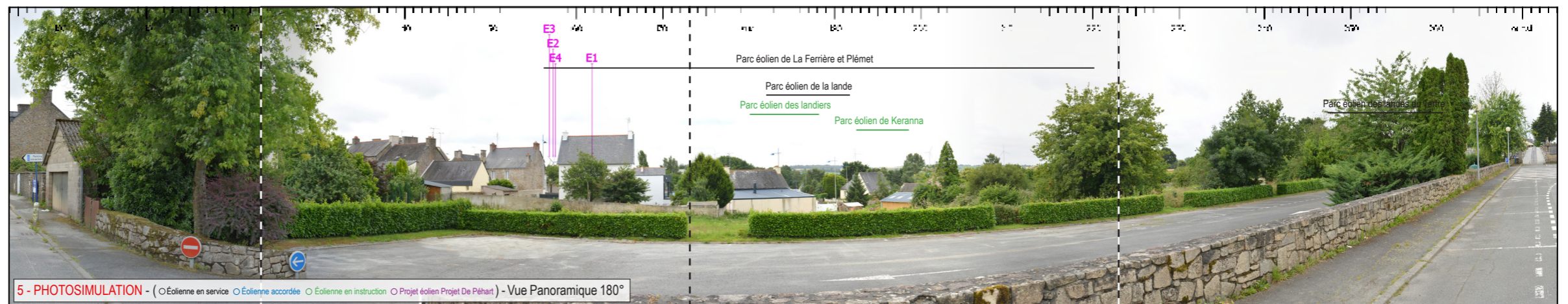
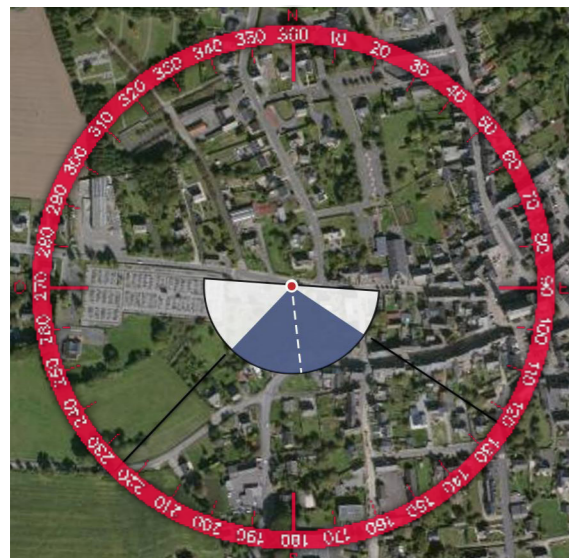
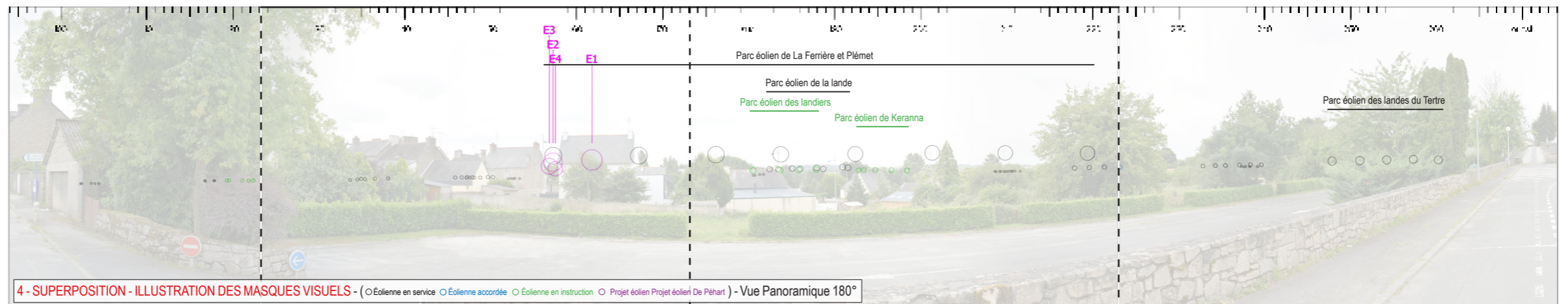
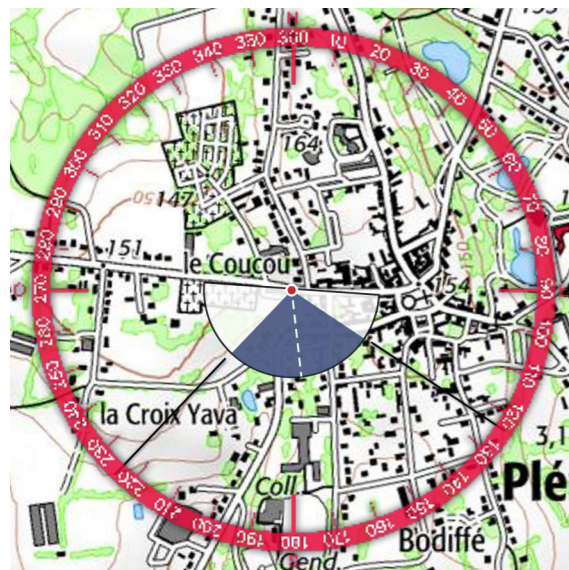
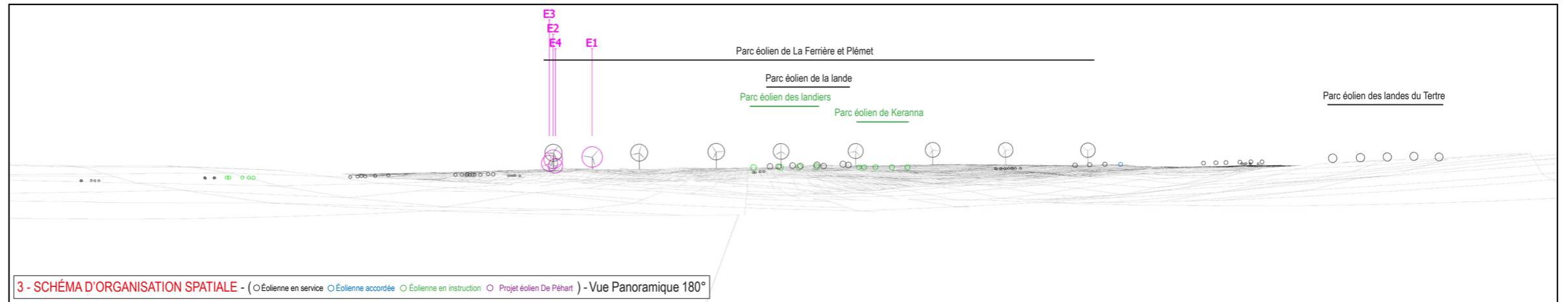


1- CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION



**Informations photographie**

Identifiant : 21  
 Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 284305, 6801055, 147,4  
 Date et heure de prise de vue : 11/07/2016 09:17  
 Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm  
 Appareil Photo Numérique : NIKON D5000  
 Assemblage panoramique : Cylindrique  
 Hauteur de prise de vue : 1,6 m







6 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 100° x 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine





TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
				Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parc éolien de La Ferrière et Plémet	Le projet de Pèhart apparaît relativement resserré et compact. Il s'inscrit visuellement à l'extrémité du parc de La Ferrière et Plémet. Les hauteurs apparentes des éoliennes projetées et existantes sont relativement similaires mais il n'existe pas de continuité dans l'implantation.	Effet de renforcement du motif éolien Altération de la lisibilité des parcs existants	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg	Bourg de Plémet	Le motif éolien est déjà présent et prégnant et l'appréciation du paysage quotidien n'est pas sensiblement modifiée. En revanche, le projet augmente - de manière mesurée - la visibilité du motif éolien au sein du bourg.	Modification mesurée du paysage quotidien Effet de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort